Adoption du 11Ã¨me programme d'intervention 2019-2024

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
November 2018

1,114 milliard d'euros pour financer des projets sur l'eau et la biodiversitÃ©

Le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, prÃ©sidÃ© par le prÃ©fet, Michel Lalande, et le comitÃ© de bassin prÃ©sidÃ© par AndrÃ© Flajolet, ont approuvÃ© le 11Ã¨me programme d'intervention 2019-2024 de l'Ã©tablissement. Ce nouveau programme d'intervention couvrira une pÃ©riode de 6 ans et sera effectif dÃ¨s le 1er janvier 2019. Il introduit des sujets transversaux, en lien avec les grands dÃ©fis de ce siÃ¨cle, et maintient une solidaritÃ© territoriale forte au sein du territoire Ã travers, d'une part, une confirmation des taux de financements pour soutenir des Ã©tudes ou des travaux liÃ©s Ã l'adaptation au changement climatique et Ã la biodiversitÃ© et, d'autre part, un Ã©largissement de la politique d'intervention "gestion des milieux naturels" aux milieux naturels hors zones humides, y compris sur le volet littoral. Pour rÃ©pondre Ã l'objectif national de rÃ©duction des prÃ©lÃ¨vements obligatoires, les redevances collectÃ©es seront en diminution avec une baisse de 10 Ã 20 % du taux de redevances sur le bassin.Â

Agence de l'eau Artois-Picardie